



## Choisir un notaire

-----  
Par Ptiierre

Bonjour,

Ma mère possède 2 vergers ; l'un dans une petite commune de la Marne (départ.51) de 1200 m<sup>2</sup> environ et un autre dans une commune de l'Aube (départ.10), où elle réside, de 500 m<sup>2</sup> environ. Elle souhaite vendre le verger situé dans la Marne (difficulté à l'entretenir et trop éloigné de chez elle : 90 km et ma maman à 89 ans). Pour la vente elle doit passer par un notaire . Peut elle choisir le notaire de la commune où elle vit dans l'Aube ou doit elle choisir un notaire dans la Marne (parce que le terrain se trouve là-bas) ?

D'avance Merci pour vos conseils et réponses .